

Pour faciliter le commerce, les gens d'affaires auront la possibilité de demander des décisions anticipées (article 509) sur l'origine des produits aux fins de la préférence tarifaire et du marquage du pays d'origine. Les procédures d'examen et d'appel (article 510) devront être non discriminatoires. Le même traitement devra être appliqué à tous les producteurs et exportateurs de la région de l'ALENA, mais chacun des pays pourra adapter le droit d'examen et d'appel à sa situation particulière.

Les trois nations ont accepté d'élaborer une Réglementation uniforme (article 511) sur les règles d'origine et d'établir un Groupe de travail. Un Sous-groupe des questions douanières (article 513) s'occupera des problèmes concernant les règles d'origine, les procédures douanières, le marquage du pays d'origine et le drawback. Des délais précis sont prévus pour accélérer le règlement et l'application.

Créneaux commerciaux au Mexique : matériel et services énergétiques

Le Mexique occupe le troisième rang mondial pour la production pétrolière; ses réserves varieraient entre 45 et 60 milliards de barils. Le Canada, avec sa technologie de pointe et son climat commercial coopératif, est bien placé pour saisir les nouvelles possibilités qui seront créées par l'ALENA au fur et à mesure que l'industrie mexicaine se modernise et se tourne vers l'extérieur pour ses achats de matériel, de techniques et de services modernes. L'industrie est essentielle à l'économie mexicaine.

Petroleos Mexicanos (PEMEX), le monopole d'État qui contrôle l'exploration, l'exploitation et la distribution de ces ressources, compte parmi les plus grandes sociétés du monde. Dans les années 80, la PEMEX a affecté une bonne partie de sa productivité financière au service de l'écrasante dette du Mexique. La PEMEX reprend maintenant le temps perdu pendant dix années de dépenses absolument minimales pour l'achat, l'amélioration et la maintenance. Dans les quatre ou cinq prochaines années, elle prévoit dépenser jusqu'à 23 milliards de dollars pour l'achat de matériel et de services. La demande mexicaine en électricité s'accroît de près de 5 p. 100 par an. En l'an 2000, le pays aura besoin d'une capacité de 26 000 Mw.

Matériel et services miniers

Le Canada a la meilleure technologie minière au monde. Le Mexique a, sauf certaines exceptions notables, des années de retard au plan technologique; il a expressément besoin de redynamiser ce secteur. Il restructure actuellement sa réglementation minière pour permettre les investissements étrangers et pour encourager l'adoption de pratiques plus efficaces, sécuritaires et écologiquement saines.

Les investissements étrangers dans ce secteur ont totalisé plus de 580 millions \$ en 1991, alors que les investissements mexicains représentaient plus de 650 millions de dollars. L'amélioration du climat des affaires a amené les sociétés mexicaines à dépenser chaque année environ 30 p. 100 de plus pour les pièces et les projets; en 1990, ces dépenses ont totalisé quelque 700 millions de dollars.

Selon une étude préparée par KPGM-Peat Marwick, l'ALENA accroîtrait la production minière de 13,2 p. 100 dans les dix premières années de sa mise en oeuvre; cet accroissement serait tout simplement généré par une croissance économique accrue et une plus forte demande de minéraux de base.